

CONCOURS D'ENTREE

La deuxième session 2009 du concours d'entrée se déroulera le **mercredi 25 mai**. Les dossiers sont à déposer jusqu'au 25 mai. Pour déposer un dossier contactez le 02 33 77 43 50.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU GROUPE FIM SITE DE ST LO

- Salon de l'apprentissage des formations Bac+3 à Bac+5 sur les métiers de responsable production, responsable logistique, responsable qualité, contrôleur de gestion, responsable R.H., ... : samedi 16 mai de 14h à 18h.
- Conférence : « La mutualisation logistique, une solution d'avenir ? » le 5 mai à 16h.

LES ACTUALITES DE L'EGC BASSE-NORMANDIE

L'EGC à la Une

Le réseau EGC bénéficie d'une bonne notoriété auprès des étudiants et des entreprises et la presse nationale a publié ces derniers mois de nombreux articles sur le succès de cette formation.

Le dernier en date est paru dans l'Express du 16 avril. En voici quelques extraits.



EGC : pour un emploi trois ans après le bac

Un emploi six mois après leur diplôme pour 93 % des étudiants : c'est le taux d'insertion affiché des EGC (écoles de gestion et de commerce), un réseau d'établissements très apprécié des PME.



PRATIQUE Les cursus comprennent de nombreuses activités « à but professionnel ». Ici, une séance de phoning à l'EGC de Vesoul.

Un diplôme de niveau II

Les 27 EGC, qui diplôment chaque année 850 étudiants, ont su s'imposer des normes de qualité et se structurer en un réseau visible et cohérent. « Ce qui les caractérise, outre leur concours commun, c'est leur titre national de niveau II, enregistré au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), avec la spécialité responsable en marketing, commercialisation et gestion, précise Astrid Destombes, animatrice du réseau des EGC à l'ACFCI

Leur dernière étude d'insertion commune montre que 93 % des diplômés trouvent leur premier emploi en moins de six mois, dans le commerce (30 %), mais aussi dans les services, la finance et l'industrie. Parmi eux, sept sur dix sont en CDI (contrat à durée indéterminée), et leurs salaires augmentent rapidement : 36 % sont rémunérés au-delà de 30 000 € après cinq années d'ancienneté. Mais 30 % des diplômés préfèrent poursuivre leurs études, le plus souvent dans les ESC (écoles supérieures de commerce), qui apprécient leurs connaissances en gestion et en commerce, ainsi que leur maturité.

Retrouvez cet article en intégralité, ainsi que notre dossier de presse complet sur le site www.egc-bassenormandie.fr (onglet école)



1 trophée national pour l'EGC Basse-Normandie

Comme chaque année l'EGC Basse-Normandie a participé au Challenge national Jeunesse et Entreprises, sous l'encadrement de Jean-Yves Coat et de Christophe Drouault.

Ce challenge offre aux élèves en techniques commerciales et gestion l'opportunité de faire **primer des entreprises** de leur environnement. Cette **opération nationale** permet aux étudiants de **s'immerger** dans l'entreprise, d'initier puis d'établir un **contact privilégié** avec un entrepreneur et de devenir l'ambassadeur de l'entreprise visitée et valorisée au travers du dossier, soumis à un jury.

Une équipe a remporté un prix ou un accessit :

- **Prix Qualité** pour l'entreprise CMTI : dossier présenté par Charlotte Paysant, Vianney Pau et Emmanuelle Dematteo.

22 établissements concouraient présentant 52 entreprises et 81 dossiers, pour 6 prix et accessits à remettre.

les prix seront remis le 12 mai à Paris, sous la présidence de Jean-Paul MAURY, vice président de l'AJE et PDG du Groupe MAURY.

